

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Je commence en citant le nom de Allah – Dieu –,

Ar-Rahman – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l’au-delà –,

Ar-Rahim – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants –

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

et que soient accordés à notre maître Mouhammad, le Messager de c, davantage d’honneur et d’élévation en degrés ainsi que la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle.

Khoutbah n°1409

Discours du vendredi 25 septembre 2026 correspondant au 13 Rabi[^] Al-Akhir 1448 de l’Hégire

L’exemption de Dieu du corps et de la totalité des caractéristiques des créatures

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

*Al-hamdou lil-Lah¹ was-salatou was-salamou ‘ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.*

La louange est à Allah, nous Le remercions, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le louons, nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres, celui que Allah guide, nul ne peut l’égarer et celui qu’Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu’il n’est de dieu que Allah, qu’Il est le dieu unique et qu’Il n’a pas d’associé, qu’Il n’a pas de semblable ni de ressemblant, ni d’opposant ni d’équivalent. Et je témoigne que notre maître et notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, Mouhammad, est l’esclave de Allah et Son Messager, celui qu’Il a élu et qu’Il agrée le plus, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, guide annonciateur de bonne nouvelle pour les croyants et avertisseur d’un châtement pour les non musulmans, et qu’il a bien transmis le message et s’est acquitté de ce qui lui a été confié, qu’il a porté le conseil à la

¹ Il s’agit des piliers selon Ach-Chafi[’]yy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

communauté et qu'il a fourni tout son effort par recherche de l'agrément de *Allah*, un véritable effort. Que *Allah* le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué l'un de Ses prophètes. Ô *Allah*, honore et élève davantage en degré notre maître *Mouhammad* ainsi que sa famille et ses compagnons bons et purs.

Après quoi, esclaves de *Allah*, je vous recommande de faire preuve de piété à l'égard de *Allah* *Al-^Aliyy Al-Qadir*, de persévérer sur la croyance des prophètes, de persévérer sur la voie du Maître des prophètes, de persévérer sur la voie de l'Imam des saints et des vertueux, lui qui est le Bien-aimé et le modèle à suivre, lui qui a dit, que davantage d'honneur et d'apaisement de la part de mon Seigneur lui soient accordés, dans un *hadith* honoré :

((وَاللّٰهُ اِنِّىْ لَا اَعْلَمُكُمْ بِاللّٰهِ عَزَّ وَجَلَّ وَاَخْشَاكُمْ لَهُ))

(*wal-Lahi 'inni la 'a'lamoukoum bil-Lahi 'azza wajall wa'akhchakoum lah*) [rapporté par *Ahmad* dans son *Mousnad*] qui signifie : « **Je jure par Allah, je suis celui d'entre vous qui connaît le plus Allah 'azza wajall et qui Le craint le plus !** » Ainsi, le Prophète témoigne qu'il a le degré le plus élevé dans cette science qu'est la connaissance de *Allah ta^ala* et de Ses attributs. En effet, cette science est la plus honorable des sciences. Elle est la plus obligatoire et la plus prioritaire et ce, conformément à ce qu'indique Sa parole *ta^ala* :

﴿ فَاعْلَمْ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاسْتَغْفِرْ لِذَنْبِكَ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ وَاللَّهُ يَعْلَمُ مُتَقَلَّبَكُمْ وَمَثْوَاكُمْ ۝١٩﴾

(*fa'lam 'annahou la 'ilaha 'il-la l-Lahou wastaghfir lidhanbika walil-mou'minina wal-mou'minati wal-Lahou ya'lamou moutaqallabakoum wamathwakoum*) [sourate *Mouhammad* verset 19] qui signifie : « **Persévère sur la croyance qu'il n'est de dieu que Allah et demande pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes, certes Allah sait vos changements d'états et votre devenir.** »

Dans ce verset, *Allah soubhanahou wata^ala* a fait précéder l'ordre de connaître le *tawhid* – l'unicité de *Allah* – sur l'*istighfar* – l'ordre de demander pardon –, du fait que le *tawhid* concerne la connaissance des fondements, alors que l'*istighfar* – la demande du pardon – se rapporte à la science des lois et des jugements pratiques. C'est pour cela que l'Imam *Abou Hanifah* a dit dans *Al-fiqhou l-'Absat* :

(اَعْلَمْ أَنَّ الْفِقْهَ فِي الدِّينِ أَفْضَلُ مِنَ الْفِقْهِ فِي الْأَحْكَامِ)

(*i'lam 'anna l-fiqha fi d-dini 'afdalou mina l-fiqhi fi l-'ahkam*) ce qui signifie : « *Sache que la connaissance dans le domaine de la croyance est meilleure que la connaissance dans le domaine des jugements pratiques.* » Quand il a mentionné (*al-fiqh fi d-din*), il visait la connaissance des fondements de la religion, la connaissance de la croyance en l'unicité, le *tawhid*.

Chers bien-aimés, la science du *tawhid* a un honneur particulier par rapport aux autres sciences, car c'est une science qui concerne la plus honorable des connaissances. En effet, cette science concerne la connaissance de *Allah 'azza wajall* conformément à ce qui est digne de Lui. Le *tawhid*, selon *Ahlou s-Sounnah*, consiste à rejeter l'assimilation de *Allah* aux créatures – *tachbih* – ainsi que la négation de Ses attributs – *ta'til* –, tout comme l'a cité *Ibnou Hajar Al-*

^*Asqalaniyy* dans son Commentaire du *Sahih* de *Al-Boukhariyy*. Le *tawhid* est fondé sur la confirmation des attributs qui sont obligatoires selon la raison pour *Allah*, comme la science, la puissance et la volonté, et sur le rejet de toute assimilation : c'est-à-dire qu'il est fondé sur l'exemption de *Allah* de toute ressemblance avec Ses créatures. Cela est tiré du *Qur'an* honoré, en particulier la parole de *Allah ta^ala* :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ﴾ (١١)

(*layça kamithlihî chay'oun wahouwa s-Sami'ou l-Basir*) [sourate *Ach-Chourq* verset 11] qui signifie : « **Absolument rien n'est pareil à Lui et Il est Celui Qui entend, Celui Qui voit.** » Ou encore de la parole de *Allah ta^ala* :

﴿وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ﴾ (٤)

(*walam yakoun lahou koufouwan 'ahad*) [sourate *Al-Ikhlâs* verset 4] qui signifie : « **Et Il n'a strictement aucun équivalent.** » Cela est également tiré de la parole de *Allah ta^ala* :

﴿وَلِلَّهِ الْمَثَلُ الْأَعْلَىٰ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ﴾ (١٠)

(*walil-Lahi l-mathalou l-'a^la wahouwa l-^Azizou l-Hakim*) [sourate *An-Nahl* verset 60] qui signifie : « **Allah a les attributs qui sont exempts de toute imperfection et Il est Al-^Aziz – Celui Qui est puissant, Qui n'est pas vaincu – Al-Hakim – Celui Qui fait exister les choses avec perfection car Il sait les issues des choses –.** » Et aussi de la parole de *Allah ta^ala* :

﴿فَلَا تَضْرِبُوا لِلَّهِ الْأَمْثَالَ إِنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ وَأَنْتُمْ لَا تَعْلَمُونَ﴾ (٧٤)

(*fala tadribou lil-Lahi l-'amthala 'inna l-Laha ya^lamou wa^antoum la ta^lamoun*) [sourate *An-Nahl* verset 74] qui signifie : « **Alors n'attribuez pas de ressemblants à Allah ; certes Allah sait votre devenir et vous, vous ne le connaissez pas.** »

Pour ce qui est du verset :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ﴾ (١١)

(*layça kamithlihî chay'*) [sourate *Ach-Chourq* verset 11] qui signifie : « **Absolument rien n'est pareil à Lui** », c'est le verset le plus explicite qui soit parvenu au sujet de l'exemption de *Allah* de toute ressemblance avec Ses créatures. De ce verset, on comprend qu'il s'agit d'une exemption totale. L'explication de ce verset est que *Allah* n'a absolument aucune ressemblance avec quoi que ce soit, d'aucune manière que ce soit. Ce verset comporte la négation de tout ce qui n'est pas digne d'être attribué à *Allah*, à savoir : l'incapacité, l'ignorance, la limite, la couleur, les organes, la forme, l'image, l'aspect et la composition. Concernant Sa parole *ta^ala* :

﴿وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ﴾ (١١)

(*wahouwa s-Sami'ou l-Basir*) [sourate *Ach-Chourq* verset 11] qui signifie : « **et Il est Celui Qui entend, Celui Qui voit** », il y a la confirmation de ce qui est digne d'être attribué à *Allah*. En effet,

l'ouïe est un attribut qui est digne de Lui être attribué, il en est de même pour la vue. Mais dans ce verset, *Allah* a fait précéder Son exemption de toute ressemblance avec les créatures afin que personne n'ait l'illusion que Son ouïe et Sa vue seraient semblables à l'ouïe et la vue d'autres que Lui. En effet, *Allah* voit sans avoir besoin de rayons lumineux et sans avoir besoin de pupille. Et Il entend sans avoir besoin d'oreille et de tympan, ni d'aucun autre organe, car *Allah ta^ala*, rien n'est pareil à Lui ; Il n'est pas un corps et Il n'a aucune ressemblance avec les corps.

Mes frères de foi, le fait d'affirmer que *Allah* n'est pas un corps fait partie des choses sur lesquelles la communauté est unanime, et c'est quelque chose qui a été exprimé textuellement par les savants du *Salaf* vertueux – les savants des trois premiers siècles de l'Hégire –. L'Imam *Ahmad Ibnou Hanbal*, dont se réclame mensongèrement et calomnieusement un certain nombre de *mouchabbihah* – assimilationnistes – a répliqué contre ceux qui utilisent le terme *jism* – corps – au sujet de *Allah*. C'est ainsi qu'il a dit : « *Les noms – al-'asma' c'est-à-dire les dénominations des choses – sont tirés des textes religieux – chari'ah – et de la langue. Or les spécialistes de la langue ont assigné ce nom – al-jism, le corps – à ce qui a une largeur, une longueur, une épaisseur, une composition, une image et un assemblage. Or, Allah soubhanahou wata^ala n'est pas concerné par tout cela – c'est-à-dire qu'Il en est absolument exempt –. De plus, cela n'est pas parvenu dans la religion – c'est-à-dire que l'attribution du terme jism, corps, à Allah n'est pas parvenue dans les textes religieux –, et c'est donc infondé – d'employer le terme jism, corps au sujet de Allah selon la religion et selon la langue –.* » Fin de citation

Cela a été rapporté de l'Imam *Ahmad* par *Abou l-Fadl At-Tamimiyy Al-Baghdadiyy* qui était le plus grand savant des *hanbalites* de Bagdad à son époque et fils de leur plus grand savant. Cela a été rapporté aussi de l'Imam *Ahmad* par *Al-Bayhaqiyy* dans son livre *Manaqibou Ahmad*.

Mes frères de foi, le sens de ses propos, en général, est que les noms sont connus à partir de la langue ou bien à partir des textes religieux. Certains noms ont été connus à partir de la langue, comme l'homme, le cheval et autres. Et d'autres noms sont connus à partir des textes de la voie révélée de l'Islam, comme le terme *salat* – la prière – telle qu'elle est définie dans la religion de l'Islam.

Dans la langue, le mot *jism* qui signifie corps, désigne ce qui a une longueur, une largeur, une épaisseur, une composition, une image et un assemblage. Or on n'attribue absolument pas cela à *Allah*, car sinon, cela signifierait qu'Il serait pareil à Ses créatures ; et cela contredirait la parole de *Allah* :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ﴾

(*layça kamithlihî chay'*) [sourate *Ach-Choura* verset 11] qui signifie : « **Absolument rien n'est pareil à Lui.** »

De plus, si *Allah* était un corps ayant une longueur, une largeur, une épaisseur, une composition, une image et un assemblage, Il aurait besoin de qui L'aurait caractérisé par cette longueur, par cette largeur, par cette épaisseur, par cette composition et par cette image. Or, la raison ne

conçoit pas qu'un être qui a besoin d'autrui soit dieu, il est donc interdit selon la religion, et selon la raison, d'attribuer à *Allah* la signification du corps.

D'autre part, le terme même, c'est-à-dire le mot *jism* – corps – n'est parvenu dans aucun texte de la religion au sujet de *Allah*, or il n'est permis de nommer *Allah* que par un nom que *Allah* a confirmé dans les textes religieux comme étant l'un de Ses noms, tout comme l'Imam de *Ahlou s-Sounnah Abou l-Haçan Al-'Ach'ariyy* et d'autres l'ont mentionné. On n'attribue à *Allah* que ce qu'Il nous a appris comme étant l'un de Ses attributs, il est donc faux d'employer le mot *jism* – corps – au sujet de *Allah*.

En outre, l'auteur du livre *Al-Khisal* a rapporté de l'Imam *Ahmad* lui-même qu'il déclare mécréant celui qui dit que *Allah* serait « un corps pas comme les autres corps ». La parole de l'Imam *Ahmad* est conforme à ce qui est parvenu du reste des Imams. En effet, il a été confirmé que *Ach-Chafi'iy* déclarait mécréants les *moujassim* – ceux qui attribuent le corps à *Allah* –, tout comme *As-Souyoutiyy* l'a rapporté de lui dans son livre *Al-'Achbahou wan-Nadha'ir*. Il en est de même dans le livre *Al-Minhajou l-Qawim* de *Ibnou Hajar Al-Haytamiyy* qui cite : « *Al-Qarafiyy* et d'autres ont rapporté que *Ach-Chafi'iy*, *Ahmad*, *Malik* et *Abou Hanifah* déclaraient mécréants ceux qui attribuent la direction et le corps à *Allah* » c'est-à-dire ceux qui considèrent que *Allah soubhanahou wata'ala* serait un corps ou qu'Il serait dans une direction, car tout cela fait partie des attributs des humains.

L'Imam du *Salaf*, *Abou Ja'far At-Tahawiyy*, dans son Traité de croyance qu'il présente comme étant l'exposé de la croyance de *Ahlou s-Sounnah wal-Jama'ah*, a dit :

(مَنْ وَصَفَ اللَّهَ بِمَعْنَى مِنْ مَعَانِي الْبَشَرِ فَقَدْ كَفَرَ)

(*man wasafa l-Laha bi ma'nan min ma'ani l-bachar faqad kafar*) « Celui qui qualifie *Allah* par l'une des significations des humains a commis une mécréance. »

Or, le corps, la composition, l'image et l'aspect font partie des significations des humains. Celui qui attribue quoi que ce soit de ces choses-là à *Allah* devient mécréant catégoriquement. L'Imam *Abou l-Haçan Al-'Ach'ariyy* dans son livre *An-Nawadir* a dit :

(مَنْ اعْتَقَدَ أَنَّ اللَّهَ جِسْمٌ فَهُوَ غَيْرُ عَارِفٍ بِرَبِّهِ وَإِنَّهُ كَافِرٌ بِهِ)

(*mani 'taqada 'anna l-Laha jismoun fahouwa gayrou 'arifin birabbihi wa'innahou kafiroun bihi*) « Celui qui croit que *Allah* est un corps n'a pas connu son Seigneur et il est certes mécréant en Lui. »

Ô *Allah*, par le degré des prophètes et des messagers... par le degré des saints et des vertueux... par le degré des Imams *Ahmad Ibnou Hanbal*, *Ach-Chafi'iy*, *Malik*, *Abou Hanifah* et *Al-'Awza'iy*... et par le degré de tous les savants qui œuvrent conformément à leur science... fais que nous persévérions sur leur croyance. Ô *Allah*, fais que nous soyons de ceux qui soutiennent la religion et qui répliquent aux déviés et aux égarés, ô *Allah*, Toi Qui est le plus miséricordieux des miséricordieux.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله
يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات

Al-hamdou lil-Lah was-salatou was-salamou 'ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;

ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.